

# Sisu

Autor(en): **Kaech, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **4 (1947)**

Heft 37

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-997041>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# JEUNESSE FORTE PEUPLE LIBRE

Revue mensuelle de l'Ecole  
fédérale de gymnastique  
et de sport (E. F. G. S.)  
à Macolin.



Macolin, octobre 1947

N° 37

## « S I S U »

Les Finlandais possèdent une expression toute particulière pour désigner l'esprit combatif du sportif. C'est « Sisu ». Il n'est pas très facile d'en définir le sens. Il faut avoir vécu soi-même « Sisu » pour le comprendre. Il exprime dans son sens le plus profond, la ténacité.

Celui qui possède « Sisu » ne se laisse ni maîtriser, ni dominer.

Veut-on, à l'instar d'Ernest Junger, apprécier un mot selon l'harmonie imitative qu'il évoque,

on découvrira que « Sisu » rappelle « Sausen », c'est-à-dire : vent, un vent qui mugit sur les eaux sauvages et hurle à travers les vastes forêts. Voilà pourquoi, il y a de la forêt, du vent et de l'eau dans le « Sisu » finlandais. La conjugaison de ces divers éléments lui donne cette atmosphère musicale particulière et explique du même coup, son origine, sa source. C'est de cette source que découle le sens profond et pathétique de cette expression : la volonté de tenir jusqu'à l'extrême.



L'austère grandeur des paysages nordiques est sans aucun doute l'inspiratrice des nobles sentiments qui animent les sportifs finlandais.

### SOMMAIRE :

Sisu

L'A.S.F.A. et l'I.P.

Un film de ski  
de l'E.F.G.S.

Que se passe-t-il  
à Macolin ?

Avec les scouts  
de France

Boîte aux lettres

Instructions  
cours à skis

Echos romands

L'oeuvre  
de régénération

me limite de ses possibilités et de se surpasser dans le combat.

C'est encore de cette même source que ressort cette fierté nationale à laquelle « Sisu » a su réserver une petite place : L'athlète cherche non seulement à vaincre, mais il veut honorer par ses efforts, son pays, le pays des forêts, du vent et de l'eau.

Les concurrents d'autres nations ont aussi leur « Sisu », bien que d'une façon moins explicite que les Finlandais, en faveur desquels les pronostics faits par leurs voisins, les Suédois, à l'occasion des rencontres internationales, subissent une appréciable amélioration due incontestablement à « Sisu ».

« Sisu » semble être, chez nous, une qualité plutôt rare. Chez nous encore, il semble que pour bon nombre d'athlètes, il suffit d'avoir été sélectionné et d'être de la partie. Quant à eux, ils seront parfaitement heureux s'ils réussissent à obtenir d'être mentionnés à la radio ou de figurer dans la rubrique sportive du lundi matin et s'ils ont une excuse qui justifie la médiocrité de leurs résultats.

Aussi ne pouvons-nous que féliciter notre compatriote W. Keller qui, lors du Championnat international d'athlétisme léger contre la Hollande, a rattrapé son adversaire en amorçant un virage dans la course des 4 fois 400 m. et faisant fi de toutes considérations tactiques, — car ne faut-il pas économiser ses forces, — le dépassa en empruntant le couloir **extérieur**. C'est ce qui s'appelle la joie spontanée du combat. C'est sain et c'est aussi « Sisu ».

Les Hollandais ont sans doute aussi entendu parler de « Sisu ».

Ils gagnèrent, contre toute attente, ce meeting. Et cependant, ils avaient une magnifique excuse à faire prévaloir : l'auto-car avec lequel ils voyageaient prit feu et ils durent passer toute une nuit sur un pont de danse dans un village des Ardennes.

N'est-ce point dommage de gagner avec une excuse qui aurait si bien justifié une défaite ?

Nous sommes bien niais de favoriser la mentalité selon laquelle il suffit d'être choisi pour représenter son pays, puisque de toute façon on ne peut gagner ! Les pentathlètes n'ont-ils pas organisé dernièrement un meeting pré-olympique ? Et à cette occasion ne fut-il pas procédé à la constitution de deux classes, une pour pentathlètes d'hiver et une autre pour pentathlètes d'été, en vue de sélectionner sur la base des résultats les deux premiers, les deux seconds et les deux troisièmes, ainsi que deux équipes olympiques nationales ?

N'eut-il pas été plus simple d'effectuer cette sélection à l'occasion d'un modeste concours ordinaire ? En Suède, en tous cas, les rencontres de clubs ou les championnats de districts y suffirent largement.

Mais voilà, être candidat pré-olympique n'est déjà pas si mal ! Peu importe ce qui vient après ! Nous ne voulons tout de même pas être trop méchants. Toute cette affaire, n'est dans le fond pas si importante. Et ce n'est certainement pas un malheur, au point de vue international, que

de jouer un si modeste rôle dans la plupart des sports.

De toute façon une performance complète est préférable à une demi-performance. Ce n'est pas tout de revêtir le « maillot » de l'équipe nationale. Il faut quelque chose de plus. Et ce quelque chose, c'est précisément « Sisu ».

A. Kaech.

## L' A. S. F. A. et l'instruction préparatoire

Du bulletin No. 3 de la Commission des Juniors et de l'I. P. de l'A.S.F.A. nous extrayons les passages suivants :

### Attitude de l'A.S.F.A. à l'égard de la nouvelle ordonnance fédérale concernant l'I. P.

Les instances de l'A.S.F.A. ont fortement contribué à l'élaboration de cette nouvelle ordonnance. Dans une pétition bien documentée du 21 janvier 1946, le comité central a exposé son opinion comme suit :

« Tout d'abord, il importe de déclarer que notre association a pris, d'emblée une attitude positive à l'égard de l'I. P., telle qu'elle est exposée dans l'ordonnance fédérale du 1.12.41. Nous sommes convaincus que l'I. P. représente un des meilleurs moyens d'éducation morale et physique de notre jeunesse. C'est pourquoi l'I. P. doit être maintenue en principe. Nous l'avons introduite chez nous dans toute son acception en nous efforçant d'en appliquer les principes de façon sérieuse. Nous avons pu constater par la suite que l'I. P. s'est révélée efficace pour notre association et qu'elle contribue effectivement à la formation du caractère et à l'instruction physique du jeune homme, ceci dans le sens visé par notre association. Si, jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons pu englober la totalité de la jeunesse, nous pouvons néanmoins constater avec satisfaction que des progrès sensibles ont été réalisés d'année en année ».

**La formation des moniteurs** se fait à l'Ecole suisse de gymnastique et de sport à Macolin. Chaque canton est libre de choisir et de reconnaître ses moniteurs. Les cours de 3 jours (vendredi à dimanche) pour moniteurs — avec quelques connaissances préalables — sont nouveaux et très appréciés. **Chaque moniteur de l'A.S.F.A. devrait absolument participer à un de ces cours à Macolin** ; voyage payé, indemnité journalière et un gain à tous points de vue ! Nous constatons avec satisfaction qu'en 1947 un grand nombre de moniteurs de l'A.S.F.A. ont suivi ces cours. Tous les participants en sont revenus enchantés.

Selon l'art. 21 de l'Ordonnance fédérale, chaque participant à un cours de base peut passer une **visite médicale gratuite**. Dans l'A.S.F.A., nous accordons une grande importance à cette visite médico-sportive ; ceci afin d'éviter toute action nuisible à la santé du jeune homme.

### **L'I. P. dans le cadre de l'A.S.F.A.**

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, l'entraînement des juniors, fait suivant les ins-